

produiront des effets divers sur ses tendances futures, en accélérant ou en ralentissant l'accroissement et la transformation structurale de la population. Les éléments de croissance s'affermiront dans les collectivités qui ont reçu un grand nombre de jeunes adultes, tandis que le processus du vieillissement de la population et le ralentissement de l'accroissement démographique se dessineront vraisemblablement dans la ville natale des jeunes migrants. De plus, les transformations démographiques immédiates et lointaines découlant de la migration auront des répercussions sociales et économiques profondes. La demande de services, le besoin d'habitations, l'offre de main-d'œuvre et les divers autres aspects de la vie communautaire subiront des changements tant au lieu de départ qu'au lieu de destination des mouvements migratoires. La migration pourra également créer des problèmes sociaux ou susciter des transformations radicales dans le contexte social et culturel de la vie de la collectivité.

Jusqu'à récemment, le manque de données pertinentes sur la migration au Canada a entravé la poursuite de recherches relatives à ce phénomène. De fait, si l'on excepte les renseignements recueillis lors du recensement de 1941, il n'existait aucune donnée positive sur le mouvement de la population au Canada. Même les données recueillies lors du recensement de 1941 ne permettent pas de faire une analyse approfondie. Les chiffres estimatifs établis selon un échantillon de 20 p. 100 des ménages autonomes lors du recensement de 1961 représentent donc un point de repère important dans l'étude de la mobilité de la population au Canada. Les données obtenues renseignent avec exactitude sur la migration pendant la période de 1956 à 1961, y compris la mobilité de la population du Canada, l'importance et l'orientation des courants de migration, les genres de mouvement, les genres de régions d'origine et de destination des migrants et les particularités de la population nomade et de la population sédentaire. Reliées à d'autres faits survenus dans cette période de cinq ans, ces données permettent aussi d'évaluer, dans une certaine mesure, les «déterminantes et les conséquences» sociales et économiques de la migration.

On a posé à toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, comprises dans chaque ménage-échantillon, des questions concernant la mobilité. On a présumé que la mobilité des personnes âgées de 5 à 14 ans lors du recensement de 1961 était la même que celle du chef de famille. On a exclu les personnes de moins de 5 ans,—soit les personnes nées depuis le 1<sup>er</sup> juin 1956,—étant donné qu'aux fins du recensement de 1961, la migration a été mesurée en fonction du domicile le 1<sup>er</sup> juin 1956 et 1961. Les chiffres estimatifs auxquels on est parvenu représentent donc seulement la population âgée de plus de 5 ans qui vivait dans des ménages autonomes au Canada lors du recensement de 1961. Les personnes habitant des ménages collectifs (institutions, hôtels, grandes maisons de chambres ne sont pas comprises\*).

### Concepts et définitions

La mobilité, telle que l'expression est employée ici, se rapporte au déplacement d'ordre géographique. Il faut distinguer avec la «mobilité sociale» qui dénote une modification du statut socio-économique. Souvent, mais ce n'est pas invariable, la mobilité dite spatiale ou physique précède ou suit la mobilité sociale.

Le mouvement peut s'effectuer d'un appartement à l'autre dans une même maison de rapport ou encore d'un océan à l'autre, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Il va de soi que tous les déplacements ne sont pas considérés migratoires. Le déplacement dans un même voisinage, par exemple, qui ne produit aucun changement fondamental dans l'ordre établi de la vie privée et collective, n'est pas un mouvement migratoire. On considère généralement comme migratoires, les déplacements au loin, qui entraînent vraisemblablement des changements dans les conditions de vie des personnes qui se déplacent ainsi que dans le contexte de la vie de la collectivité. Théoriquement,

\* De plus amples détails au sujet de la technique de sondage et d'estimation employée paraissent dans l'Introduction du *Rapport sur le recensement du Canada, 1961, volume IV*.